

ABONNEMENT

| SOMME | |
|------------|--------|
| En un an | 25 fr. |
| Six mois | 13 |
| Trois mois | 7 |
| Poste | |
| En un an | 30 fr. |
| Six mois | 16 |
| Trois mois | 8 |

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

INSERTIONS

| | |
|--------------------|----|
| Annonces, la ligne | 30 |
| Réclames, — | 30 |
| Faits divers, — | 75 |

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

SAUMUR, 28 NOVEMBRE

L'ARRÊT

Voici en quels termes M. Perrot de Chezelles, ancien vice-président du tribunal civil de la Seine, apprécie l'inqualifiable arrêt rendu contre M^r l'archevêque d'Aix :

« L'arrêt rendu, le 24 novembre, par la Cour de Paris, contre M^r Goutho-Soulard, ne peut manquer d'émouvoir vivement la conscience publique. Il est manifeste, pour tout homme de sens et de bonne foi, que la lettre incriminée du vénérable et courageux prélat ne contenait pas un outrage personnel (non rendu public) à l'égard du ministre des cultes, mais le blâme sévère et mérité d'un acte politique émanant du gouvernement tout entier, — qu'ainsi, ni en fait ni en droit, l'article du Code pénal n'était applicable dans l'espèce.

« De plus, la condamnation à trois mille francs d'amende ne repose sur aucune base légale.

« En effet, l'article mentionné punit le délit prévu d'un emprisonnement de quinze jours à deux ans. Sans doute, l'article 463 du même Code, relatif aux circonstances atténuantes reconnues, permet aux cours et tribunaux de substituer l'amende à l'emprisonnement, sans que l'amende puisse être au-dessous des peines de simple police. Mais, si l'on veut éviter le plus redoutable arbitraire, quelle doit être la mesure de cette amende ?

« La Cour de cassation, par un arrêt du 9 janvier 1846, a formellement déclaré que, au cas de délit dont la seule peine, édictée par la loi, est l'emprisonnement, si les juges, admettant des circonstances atténuantes, usent du pouvoir qui leur est conféré de substituer une amende à l'emprisonnement, ils ne peuvent prononcer que le minimum de l'amende correctionnelle — seize francs, en un mot.

« Par quelle singulière et antijuridique aberration la magistrature épurée a-t-elle pu imaginer le chiffre injustifiable de trois mille francs, fixé par elle ?

« Donc, l'arrêt en question, si blessant pour les âmes catholiques et les cœurs patriotes, constitue, en outre, au point de vue de l'application de la peine, en même temps qu'un excès de zèle, une monstrueuse illégalité.

« Veuillez agréer, etc.
« CH. PERROT DE CHEZELLES,
« Ancien vice-président du tribunal
« de la Seine. »

INFORMATIONS

Un correspondant du *Figaro*, à Vienne, donne les renseignements suivants qu'il déclare tenir d'une source absolument autorisée sur la Triple Alliance :

« Par son traité avec l'Allemagne, l'Italie a assumé l'obligation, en cas d'un conflit entre la France et l'Allemagne :

1° De mobiliser immédiatement et de concentrer dans le plus bref délai possible, sur sa frontière des Alpes, une armée de deux cent mille hommes, prête à entrer en campagne au premier signal.

2° De mobiliser sa flotte et de tenter une diversion sur les côtes de la Corse, en même temps qu'une escadre irait croiser sur les côtes françaises de l'Atlantique.

« En cas d'une guerre franco-italienne, l'Allemagne s'engage, par contre, à mobiliser sans retard ses corps d'armée n° 8, 14 et 15, stationnés en Alsace-Lorraine, dans le duché de Bade, et dans la province du Rhin, et de les lancer sur la frontière des Vosges.

« Les engagements de l'Italie vis-à-vis de l'Autriche-Hongrie sont moins positifs et moins formels. L'entente entre ces deux puissances

est plutôt diplomatique. Les deux cabinets de Vienne et de Rome s'engagent notamment à suivre la même ligne de conduite et de s'appuyer en Orient.

« Une coopération maritime des deux puissances n'est prévue que pour le cas où l'équilibre et le *statu quo* dans la Méditerranée seraient gravement menacés. »

MM. René Goblet, Lockroy, Sarrien, Peytral, Millerand et Doumer viennent de se grouper en un comité politique qui aura pour organe la *Petite République française*. Ils annoncent la publication de leur programme.

Petits hommes, petites politiques, petits programmes, petite République, c'est tout un.

LE « FIGARO » POURSUIVI

On lit dans le *Figaro* d'hier :
« Notre souscription en faveur des pauvres du diocèse d'Aix nous a valu hier une visite inattendue : celle de M. Mosnier, huissier audiencier au tribunal de la Seine.

« Le *Figaro* est cité le mercredi 2 décembre devant la 9^e chambre, à la requête de M. le procureur de la République, pour avoir contrevenu à l'article 40 de la loi sur la presse, en organisant une souscription « ayant pour objet » le paiement de frais de justice. »

« Nous n'aurons pas de peine à justifier devant le tribunal une bonne œuvre qui s'imposait à nous, étant données les traditions du *Figaro*.

« La générosité de nos lecteurs nous a permis d'envoyer, à la veille de l'hiver, 5,229 fr. aux pauvres du diocèse d'Aix.

« Nous en sommes heureux et, pour toute défense, nous nous bornerons à faire connaître à M. le procureur de la République un chiffre :

« Le total des souscriptions recueillies par le *Figaro* depuis 1872, pour des œuvres de

bienfaisance, s'élève maintenant à quatre millions cent quarante-neuf mille francs. »

SOUVENIR !

On lit dans l'*Univers* ces simples lignes :

« M. Périer, premier président de la Cour d'appel, qui a condamné M^r l'archevêque d'Aix, est le même qui a acquitté M. Wilson. »

Mardi dernier, devant la Cour de Paris, le procureur général n'a pas craint d'accuser M^r d'Aix d'avoir intrigué pour devenir évêque, alors qu'il est prouvé que le vénérable prélat a refusé pendant plus de six ans l'épiscopat et qu'il n'a accepté la mitre que sur les instances du Pape et du Nonce à Paris.

On lit dans la *France nouvelle* :

« D'après les renseignements puisés aux meilleures sources, nous croyons être en mesure d'assurer que cette poursuite contre un archevêque est l'œuvre de MM. de Freycinet, Ribot, Barbey, trois ministres protestants. »

UNE VICTOIRE CONSERVATRICE

Les conservateurs du canton de Rostrenen, dans les Côtes-du-Nord, ont obtenu dimanche dernier un succès bien dû, du reste, à leur énergie. Le siège de conseiller général, jusqu'alors occupé par un républicain, était vacant. Un candidat républicain se présentait. Trois jours seulement avant le scrutin, les conservateurs obtenaient de M. de Saisy qu'il se présentât et dimanche dernier M. de Saisy était élu par 1,084 voix contre 999 données au candidat républicain. C'est un siège gagné.

Le même jour, dans l'arrondissement d'Uzel, un conservateur, M. Boscher-Delangle, était élu. Le seul candidat qu'eussent pu lui opposer les républicains n'avait pas osé se présenter.

36 Feuilleton de l'Écho Saumurois

L'AGENCE SPIRITE

PAR ANDRÉ GODARD

« Sans doute, commence-t-il, nous ne nous reverrons jamais, du moins en cette vie transitoire, qui pour vous, comme pour moi, n'est pas la seule.

« Hier, en sortant de chez vous, j'ai reçu des nouvelles, dont la gravité m'impose le devoir de retourner immédiatement dans ma famille. Quelque pressante que fût la lettre de ma mère, vous pouvez croire néanmoins que j'ai longtemps hésité, tant la pensée de vous perdre pour toujours me semble affreuse. Oh ! songer que vous allez partir là-bas, et que nous vivrons à des milliers de lieues l'un de l'autre, sans nous revoir ! Si vous saviez comme je vais penser à vous douloureusement, lorsque, revenu dans mon pays, je regarderai cette ligne bleue de la mer à l'autre bout de laquelle vous serez cachée ! Et puis... et puis les années pas-

seront ; la mort viendra, mais l'image dernière qui planera dans mon agonie sera la vôtre.

« Oh ! je ne peux pas croire au néant, parce que je vous aime !

« Je vous ai avoué que je ne partageais plus votre foi spirite. Mais, comme l'a dit un de nos philosophes, celui qu'on a nommé — à tort, Dieu merci ! — le dernier spiritualiste :

« Plus je sens la mort, plus je crois à l'âme ; » — et c'est une mort déjà que la séparation.

« Adieu. S'il est dans votre vie des heures tristes, songez qu'il y a toujours au monde un cœur pour vous aimer. Je voudrais me persuader, qu'en me voyant revenir sur ma décision d'hier, vous ne me garderez point rancune. Ce serait pour moi la douleur suprême de penser une minute que vous n'admettez pas cet impérieux devoir qui m'interdit de partir avec vous.

« Ah ! pourtant, si vous aviez voulu ! Comme nous aurions vécu doucement ensemble, ici près de votre mère, aux Sables-d'Olonne, près de mes parents ! Ce bonheur qui pour moi était possible n'aura pas été. N'y pensons plus ; adieu ! adieu ! Rappelez-vous quelquefois :

« Celui qui vous aura le plus aimée.

« René DE MORDANKS. »

La lettre cachetée, le jeune homme resta quelques minutes assis devant sa table, à rêver. C'était donc bien vrai qu'il ne reverrait pas son amie ? Oh ! du moins, s'il lui eût été donné de la rencontrer une dernière fois, fût-ce par hasard dans la rue, afin de la photographier en quelque sorte au fond de son cœur !

Surtout cette inquiétude l'obsédait, qu'elle ne partit irritée contre lui ; il eût voulu encore entendre de sa bouche un mot d'amitié. Certain alors de la communion de leurs âmes, il se serait livré plus sûrement aux consolations idéalistes, les seules qu'il ne sentit point décevantes.

Les autres hélas ! n'étaient que mensonge, et entre toutes celle de son art.

Fatigué de rêve, il finit par tirer d'une malle ses pinceaux, et replaçant le portrait d'Eva sur un chevalet, il se mit à préciser certains traits dont la vision lui était revenue plus nette. Mais en retouchant cette physionomie qu'il voulait conserver très vivante, il comprit la suprême inutilité de l'œuvre artistique. L'immortalité éphémère du portrait ou de la statue lui apparut soudain aussi dérisoire que l'immortalité des momies d'Égypte. Durât-elle cinquante siècles, l'image faite de matière devra périr.

Encore de tous les arts, celui du peintre est-il le plus sujet à l'oubli. L'Antiquité ne nous a pas laissé un seul tableau. Plus fragiles que la bouteille garnie d'osier à laquelle les naufragés confient leur suprême message, les quelques pieds carrés de toile où les peintres enferment le secret de leur vie n'aborderont jamais aux siècles lointains. La *Joconde* un jour disparaîtra.

N'importe, René continue de peindre, malgré cette illogique et salutaire prédominance de la Volonté agissante sur la Pensée qui songe : — A quoi bon ?

Mais peut-être aussi revient-il, à force d'instinctif mysticisme, vers une conception des choses abandonnées depuis les Scolastiques : Qui sait si du tableau incendié, de la statue brisée, du livre dont les exemplaires ont péri, une forme idéale ne survit pas ? Si l'âme du plus humble aède, ancêtre d'Homère, ne relit point ses poèmes perdus pour nous ? Combien faible est l'esprit de l'homme, combien rétréci son horizon ! Lui est-il permis, sans présomption, de nier que toutes les formes périssables puissent renaître transfigurées ? Une telle hypothèse confine au dogme de la résurrection des corps, dont Voltaire lui-même n'a jamais ri, et

GRÈVES DU NORD

Les conséquences des grèves du Nord :

Déjà plusieurs Compagnies houillères ont reçu des dénonciations de traité par voie d'huissiers. Ce sont donc les Compagnies de charbonnages anglais et allemands qui paraissent devoir bénéficier de la grève actuelle.

Une autre dépêche de Roubaix annonce que les arrivages de charbons belges et allemands se succèdent dans cette ville et à Tourcoing. La gare annexe, entre les deux villes, est encombrée comme elle ne l'a jamais été jusqu'à ce moment.

La grève va permettre aux charbonnages allemands de la Ruhr d'écouler à un très haut cours un stock important de coqs et de houille dont ils n'avaient pu se défaire même à bas prix.

Châlons-sur-Marne, 27 novembre.

Le 16^e dragons, en garnison au camp de Châlons, s'est embarqué cette nuit, à deux heures, par train spécial, pour Lille, afin de concourir au maintien de l'ordre dans le bassin houiller du Nord.

Trente-six gendarmes et une compagnie départementale sont également partis ce matin, à huit heures, pour Lille.

ÉTRANGER

AUTRICHE. — A la suite de la panique qui s'est produite récemment à la Bourse de Vienne, le gouvernement va présenter au Parlement un projet de loi d'après lequel ceux qui répandront de fausses nouvelles pour alarmer la Bourse seront condamnés à un an de prison et à une amende de 2,000 florins.

ESPAGNE. — A Consuegra, une forte pluie accompagnée de grêle a causé une vive alarme aux habitants. Des précautions ont été prises par les autorités pour éviter de nouveaux malheurs.

A Cordoue, les violentes bourrasques de pluie continuent. La rivière Moro, généralement à sec, déborde et cause de nombreux dégâts.

L'inondation a été tellement rapide que les habitants n'ont pas eu le temps de se rendre compte du danger.

Les eaux atteignent une hauteur de deux mètres dans quelques maisons.

La panique est grande.

BRÉSIL. — Le *Herald* a reçu la dépêche suivante de Valparaiso en date du 27 novembre :

« Le maréchal Deodoro da Fonseca s'est retiré de l'armée.

» Le bruit court que la capitale du Brésil sera transférée à Niteroï.

qu'avait pressenti l'Égypte ancienne. Les spirites d'ailleurs n'ont fait que le défigurer, en matérialisant la substance idéale qui doit survivre.

René, absorbé par ces conceptions mystiques, brosse à présent d'une main distraite les fonds de son tableau.

Après quoi, il recule de quelques pas, afin de juger la valeur des tons et le relief du portrait. L'œuvre est bonne, il y a mis toute son âme; à la différence du talent au génie, il a peint Eva comme Léonard peignit la Joconde. Cette comparaison involontaire s'impose à lui, et il n'est pas jusqu'au sourire de M^{lle} Cardéno qui ne le fasse rêver à l'imperceptible pli des lèvres de l'inquiétante Mona Lisa. A trois siècles l'une de l'autre, elles appartiennent peut-être à la même race de dominatrices et d'inconscientes.

René, en effet, a saisi l'expression souriante de la jeune fille aux instants de douceur féline qui la rendent si dangereuse. Surtout, il l'a représentée autant que possible telle qu'il la vit dans le cabinet de son père, le soir où il comprit qu'il l'aimait. Sa toilette est celle qu'elle portait ce soir-là, avec la toque de loutre gentiment posée sur la torsade noire de ses cheveux. Il a dû remanier l'esquisse

» Des avis de Samoa annoncent que les indigènes sont mécontents du système actuel d'impôts.

» Mataafa revendique le trône.

» On craint que la guerre n'éclate si les puissances n'interviennent. (Havas.)

BULLETIN FINANCIER

Paris, le 27 novembre 1891.

Les cotes étrangères accusent des tendances faibles, celle de Londres par suite de la chute nouvelle des fonds brésiliens et des valeurs de cuivre, celle de Berlin par la baisse du Rouble et des fonds Russes. Les cours d'ouverture de notre marché en sont affectés, mais tout se relève en clôture. L'ancien 3 0/0 reste à 95.40 après 95.15. Le nouveau cote 94.27 et le 4 1/2 104.40.

L'Extérieur reste très ferme à son cours de la veille de 65 3/8 et le Portugais dont le coupon de janvier est assuré est bien tenu à 33 5/8. La Rente Italienne conserve le cours de 88. La perspective du coupon de janvier relève les cours du comptant qui sont supérieurs à ceux du terme. Malgré la faiblesse du Rouble et des fonds Russes à Berlin, le nouveau Russe est en progrès à 79 1/8.

Les sociétés de crédit résistent bien à toutes les défaillances des fonds étrangers. La Banque de Paris reste à 700; le Crédit Foncier à 4,215; la Société Générale à 475; le Crédit Lyonnais à 775; le Crédit Mobilier à 215.

L'action Crédit Foncier de Tunisie est recherchée à 410 en raison du développement des opérations de prêts hypothécaires de cette société.

L'action Immeubles de France cote 468.75. L'obligation Porto-Rico est en progrès à 487 après 484.

Les Chemins Economiques se négocient à 335.

Chronique Locale ET DE L'OUEST

LA SAINTE-CÉCILE

Demain dimanche, à onze heures, à l'occasion de la Sainte-Cécile, l'*Harmonie Saumuroise* exécutera, à l'église Saint-Pierre, pendant la messe dite spécialement à cette intention, les morceaux suivants :

1. Marche du *Prophète* (Meyerbeer).
2. Andante (Verdi).
3. *Ave Maria*, pour violoncelle et orgue (Gounod).
4. Andante religioso (Mayer), pour clarinette.
5. Méditation, pour violoncelle et orgue (Damaré).
6. Marche solennelle (Ganne).

Une quête sera faite au profit des pauvres.

Saumur, le 27 novembre 1891.

Monsieur le Rédacteur de l'*Echo Saumurois*,

Des élections pour élire des juges et juges suppléants doivent avoir lieu dans les premiers jours du mois prochain. Jusqu'à présent, l'on n'a pas entendu parler du choix des candidats; il faut donc en conclure que, comme pour les

primitive, ébauchée avant leur deuxième entrevue, et où elle apparaissait froide, l'air dédaigneux, plus réellement elle-même peut-être.

Longuement il s'arrête à la regarder, cherchant à préciser déjà ses souvenirs d'elle, comme il a coutume de faire pour ceux d'Henriette, afin d'en constater la survivance; désormais, il les confondra toutes deux dans la même idéale tendresse. Les quelques heures passées auprès de l'une, les longues années vécues avec l'autre s'uniront en cette effusion sereine où il n'y a plus d'heures ni d'années.

XX

Dans l'après-midi, quand René s'arrêta devant la maison où demeurait Maurice Clavier, une émotion singulière lui serrait le cœur : cette journée serait solennelle entre toutes dans sa vie; il venait de jeter à la poste la lettre pour Eva et allait s'engager d'honneur à ne pas partir avec elle.

Il monta les trois étages lentement, craignant d'arriver; son doigt hésita sur le bouton du timbre électrique avant de sonner. Maurice lui-même vint ouvrir, et lui serrant la main cordialement :

— Vous me faites grand plaisir, dit-il, je

élections précédentes, les membres composant le Tribunal de Commerce actuel vont, comme par le passé, procéder eux-mêmes au choix de ces candidats.

Ne trouvez-vous pas, Monsieur le Rédacteur, que cette façon d'opérer a quelque chose d'anormal ?

Pourquoi ne procède-t-on pas à Saumur comme cela a lieu dans d'autres villes en pareil cas, où les commerçants sont convoqués à une réunion où ils désignent eux-mêmes les candidats ?

Ce système a le grand avantage d'intéresser les électeurs et de les encourager à aller voter en plus grand nombre, ce qui éviterait, comme cela a lieu à chaque élection au Tribunal de Commerce, de constater la nomination de ces membres par un nombre très restreint d'électeurs.

Veillez agréer, etc.

UN ELECTEUR.

ÉLECTION D'UN DÉPUTÉ

Les électeurs de l'arrondissement de Baugé sont convoqués pour le dimanche 20 décembre, à l'effet d'élire un député en remplacement du général Lacretelle, décédé.

ENCORE DES PIÈCES FAUSSES !

Depuis quelque temps, il circule de fausses pièces d'or de 20 fr. et de 40 fr.

Les premières portent les millésimes de 1840 (effigie de Louis-Philippe), 1852 (République française à l'effigie de Louis-Napoléon), 1858 (à l'effigie de Napoléon III), 1870 (Empire français).

Les pièces de 40 fr., millésimes de 1855 et 1857 (effigie de Napoléon non lauré).

SYNDICAT AGRICOLE D'ANJOU

M. le président du Syndicat agricole de l'Anjou adresse aux propriétaires, à ceux surtout qui habitent la ville d'Angers et qui ne font pas partie du Syndicat, à ceux aussi que leur situation ou leurs affaires retiennent à Angers, quoique leurs propriétés soient ailleurs, à tous ceux enfin qui s'intéressent, à un titre quelconque, à l'amélioration de l'agriculture et qui ont un peu de temps libre, la lettre suivante :

« Monsieur,

» Vous êtes invité à assister au cours d'agriculture que M. Nicolle, notre directeur administratif, ouvrira aux Facultés catholiques d'Angers, le samedi 5 décembre prochain, à 3 h. 1/2.

» Ancien élève de l'École polytechnique, auteur de plusieurs ouvrages couronnés par la Société des agriculteurs de France, M. Nicolle a exploité, pendant douze ans, un domaine de 150 hectares; il est donc aussi compétent comme praticien que comme théoricien. Il traitera cette année de la crise agricole, de ses

causes et des moyens d'y remédier par les assolements et les systèmes de culture.

» Le président,

» Comte DE LA BOULLERIE.

Nous avons déjà eu l'occasion de parler dans notre journal de cette fondation nouvelle et nécessaire à l'Université catholique d'Angers, nécessaire à cause de l'importance de la culture pour le pays tout entier, nécessaire parce que l'agriculture est en souffrance, elle, la principale industrie de notre pays, et qu'il en résulte un mal qui est tout autant et plus encore social qu'économique. Mais si cette fondation était nécessaire, elle est aussi unique. L'Etat n'a pas encore, jusqu'ici considéré l'enseignement agricole comme un enseignement universitaire; il le relègue dans les instituts à part. Monseigneur et les évêques fondateurs de l'Université catholique d'Angers sont d'un autre avis.

Nous apprenons de sources très sûres, quoique diverses, que le cours de M. Nicolle sera très suivi, aussi bien par les étudiants que par les propriétaires de la ville.

Le professeur traitera, cette année, de ce qu'il y a de plus intéressant dans la science et la pratique agricoles, les assolement et les systèmes si divers qui ont donné lieu à tant de controverses dans lesquelles la pratique agricole a eu en définitive gain de cause. C'est le tableau de ces discussions que le professeur exposera cette année en montrant à quel système un cultivateur judicieux doit donner la préférence.

Et si l'on veut plus de détails, qu'on lise les derniers bulletins du Syndicat agricole d'Anjou. X.

PHYSIONOMIE PROBABLE DU MOIS DE DÉCEMBRE ET DE L'HIVER PROCHAIN

Les conditions astronomiques ne se modifient que très lentement. Comme on a pu s'en convaincre depuis 35 ans que je m'occupe publiquement de météorologie, je n'ai fait que pronostiquer des désastres ou des calamités, qui, malheureusement, se sont réalisés beaucoup trop exactement, comme chacun a pu s'en convaincre.

Les conditions astronomiques restent presque les mêmes en décembre. Ce mois présentera à peu près les mêmes caractères météorologiques. Il en sera de même les mois suivants. En somme, le prochain hiver sera agité, humide, mauvais, rigoureux et marqué par des perturbations violentes et multipliées, notamment sur les zones du nord et du centre de la France et de l'Europe... et funeste aux gens de mer, aux agriculteurs, et surtout au pauvre monde et aux indigents.

Voici maintenant les dates des points astronomiques, celles des époques critiques et celles des perturbations probables, pour le mois de décembre. Ces dates s'appliquent au

supplication inquiète :

— Oh ! n'allez pas me répondre que tout cela n'est qu'une illusion : j'ai tant souffert de croire au néant !

— Rassurez-vous, fit le journaliste. Je ris parce que je me figure la tête que feraient les neuf dixièmes des gens du monde en vous entendant. Oh ! avec de pareilles idées, ne vous avisez jamais de réussir ici; votre peinture même, je vous l'ai répété souvent, semblerait trop mystique. Vous serez compris de deux ou trois critiques d'art et d'un certain nombre de femmes, encore pas de celles qui réservent leur admiration exclusive aux peintres de *five o'clock* et aux pastellistes. (A suivre.)

Théâtre de Saumur

Bureaux : 7 h. 3/4

Rideau : 8 h. 1/2
Direction : H. DAVID.

LUNDI 30 Novembre 1891

LA FILLE DU RÉGIMENT
Opéra-comique en 2 actes, de DONIZETTI
LES AMOURS DE CLÉOPATRE
Vaudeville en 3 actes, de MM. GRANGÉ et THIBOUST.

commençais à craindre de ne pas vous voir. Entrez donc.

Et il ajouta, tout en introduisant le peintre dans son salon, meublé de japoneries et tendu d'étoffes algériennes :

— Inutile de vous demander, n'est-ce pas, si vous êtes devenu raisonnable? Votre présence me le prouve. Ainsi, vous m'engagez votre parole de regagner les Sables immédiatement après l'arrêt des poursuites ?

— Oui, fit René d'une voix légèrement tremblante.

— C'est bien; n'en parlons plus. Dans quelques instants, nous irons ensemble voir M. Bonain; nous ne sommes pas pressés; il n'arrive guère au Palais avant quatre heures. Nous avons donc le temps de causer un peu. Et d'abord, mon cher, où en êtes-vous comme état d'esprit ?

René, dont les idées mystiques flottaient encore très vagues dans son cerveau, les précisa soudain dans la réponse qu'il fit au journaliste. Elles se résumaient à cette croyance que toutes les formes éphémères ont un prototype indestructible, et que les apparences même de l'univers physique seront sauvées de l'oubli.

Voyant Maurice qui souriait, il ajouta cette

